disposition *per capita*, avec « retour à la ligne » (illustré par des exemples), formule valable pour les *leges* comme pour les *decreta* ; longue étude finale des « intertitres », *tituli* et *rubricae* (par ex. p. 259-suiv.). Les *leges repetundarum* prouvent que la pratique est ancienne. Quand on ne suit pas totalement la démarche subtile de l'étude, on trouvera un appui ferme dans la synthèse de II, p. 283-suiv. : *Capita* et *tituli/rubricae*.

En conclusion, malgré quelques difficultés de lecture pour le latiniste profane, ce travail est une remarquable synthèse sur la genèse de la science juridique romaine, et sur son insertion dans l'édifice des *artes*, mal éclairée par la relative absence de Préfaces.

Jean-Marie André.

Philosophie

Walter Nicgorski, *Cicero's Skepticism and His Recovery of Political Philosophy* : New York, Palgrave Macmillan, 2016, xviii et 283 pages.

L'ouvrage susmentionné se présente comme un essai pleinement convaincant d'interprétation de la philosophie politique de Cicéron, qui occupe, comme on sait, une place centrale dans ses écrits. De fait, l'Arpinate a été l'objet, ces dernières décennies, d'un regain d'intérêt pour ses traités politiques – notamment le *De republica* et le *De legibus*, qui adaptent la pensée grecque aux réalités de la Cité et de l'Empire.

Cicéron insiste prioritairement sur la concorde. Il comprend que l'action politique est impossible sans l'union des gens de bien et sans la recherche inlassable de la paix. Il s'efforce de montrer que cette union a des fondements sociologiques dans le peuple même de Rome ; les différentes classes sociales ont intérêt à s'entendre : c'est la *concordia ordinum*. Ainsi la philosophie fonde dans la nature des choses l'accord des vrais démocrates et des vrais aristocrates. Tous ont également besoin de paix, de vertu et de raison. Cicéron arrive à cette conclusion par deux voies : d'abord il reprend l'histoire de Rome et en dégage les exigences ; d'autre part, il aboutit au même résultat, dans ses discours, par l'analyse de la situation politique présente.

Cicéron se trouve ainsi conduit à déclarer que l'État a besoin, parfois, d'un *princeps*, d'un premier citoyen, d'un modérateur, qui exerce sur lui une autorité, sinon un pouvoir, monarchique (*De republica*, II, 51). Encore faut-il souligner la distinction entre pouvoir et *auctoritas*. Qu'il soit dictateur, consul, ou comme semble l'indiquer le *De legibus* (III, 47), censeur et gardien des mœurs et des lois, le prince cicéronien n'a pas de pouvoirs extra-légaux. Il ne domine que par son prestige moral qui le fait suivre du peuple et du sénat. Cicéron songe à son consulat, à sa lutte contre Catilina. Sa mort montrera que, pour l'immédiat, il cède à l'utopie. Mais l'histoire de l'Empire attestera la vérité profonde de sa doctrine : un prince ne peut vraiment régner que dans l'accord moral avec les citoyens. On ne peut gouverner sans instruire (cf. *De republica*, IV et V).

C'est précisément le troisième aspect original de la pensée politique de Cicéron. Il s'agit pour lui de soumettre la politique à la raison. À cet égard, il suit d'assez près les stoïciens dans leur conception du droit, ou de l'histoire. Voilà pourquoi il critique

les hommes de violence et de guerre qui, tel César, soumettent tout au hasard ; voilà pourquoi il tente de démontrer par une confrontation de la théorie et de l'histoire que les lois romaines sont proches d'un idéal rationnel (*De republica*, II).

Enfin, Cicéron donne une importance particulière à la philosophie de la liberté. Il la développe dans plusieurs sens. D'une part, il critique la fausse liberté du peuple qui se laisse inspirer des passions par les démagogues. D'autre part, il affirme que, le consensus populaire étant la base de tout, l'un des buts fondamentaux de l'homme politique doit être d'obtenir en tout le consentement du peuple. Il ne l'obtiendra vraiment qu'en se faisant admirer et aimer. Il recourra pour cela à la propagande, à la persuasion, et surtout à la philosophie en donnant aux hommes le bonheur auquel ils ont vocation naturelle. Quant à l'homme d'État lui-même, qui est plus éclairé que le peuple, il n'acceptera jamais de renoncer à sa liberté et mourra pour elle le cas échéant.

Grande, sublime doctrine qui côtoyait hardiment l'impossible au nom de la raison humaine, et dont Walter Nicgorski a analysé l'ensemble des fondements épistémologiques – dûment mis en perspective avec leurs sources helléniques.

Yves Lehmann.

Histoire des sciences

Jacques Jouanna, Christian Robin et Michel Zink (éd.), *Vie et climat, d'Hésiode à Montesquieu* (Cahiers de la villa « Kérylos », 29) : Beaulieu-sur-mer et Paris, De Boccard, 2018, 457 pages.

Les problèmes posés par les changements climatiques et par l'influence de l'homme sur son environnement font aujourd'hui l'objet d'une attention extrême : à la prise de conscience s'ajoutent les analyses visant à comprendre ces phénomènes et les efforts pour trouver des solutions. Notre époque s'inscrit ainsi dans le sillage de l'antiquité gréco-romaine, comme vient le rappeler fort opportunément cet ouvrage. En effet, comme le dit M. Zink dans son allocution d'accueil à ce 28e colloque de la villa Kérylos (Beaulieu-sur-mer, 2017), « les grandes menaces qui pèsent sur le monde sont partout, même dans le passé. Nous les retrouvons même dans le sable des millénaires enfouis » (p. x-xi) et, en cela, nos connaissances peuvent être utiles. Certes, « nous ne pouvons aider nos contemporains ni à comprendre le changement climatique que nous subissons ni à y survivre. Mais nous pouvons aider à vivre une épreuve tant que nous vivons, à l'endurer tant que nous durons et à en comprendre au moins le sens dans la mémoire des hommes. C'est à quoi servent nos études et ce n'est pas un mince service. Il n'est pas de science sans mémoire. La pensée n'est rien sans mémoire. La mémoire est un soutien et un secours dans le danger. Nous sommes en danger » (p. xi). Il s'agit donc de porter la mémoire du passé, d'apprendre de lui pour mieux relever le défi climatique actuel : quel regard les auteurs antiques portaient-ils sur l'environnement et comment comprenaient-ils son impact sur l'homme ? Quel est l'apport de la paléoclimatologie pour la compréhension des civilisations du passé, du présent et même de l'avenir ? Tels sont les deux axes selon lesquels s'organisent les analyses présentées dans ce volume d'actes.